

SOMMAIRE

MAGAZINE

PP. 2-5 COMMÉMORATION
DE LA DÉBÂCLE DU GIÉTRO
PP. 6-7 BALADES DANS LE HAUT VAL DE BAGNES

CULTURE

PP. 8-9 POLITIQUE CULTURELLE
DE LA COMMUNE DE BAGNES

ACTUALITÉS

P. 11-13 DÉCISIONS ET ADJUDICATIONS
P. 15 VERBIER FESTIVAL
P. 16 PORTRAIT DE PETER BRABECK-LETMATHE



BAGNES infos



ÉDITO La leçon de 1818

Il a beaucoup été question de la débâcle du Giétro à l'occasion de son bicentenaire : un colloque scientifique, une exposition au Musée de Bagnes, la journée commémorative du 16 juin et l'avant-première du film «1818». Toutes ces manifestations s'inscrivent dans la mémoire collective d'une région qui a gardé des traces indélébiles de cette tragédie et qui a souhaité pérenniser ses souvenirs à travers quelques œuvres marquantes. La débâcle n'a pas eu que des conséquences dramatiques. Elle a stimulé la recherche et ouvert de nouvelles voies à une discipline comme la géologie, dont l'apport est tout particulièrement indispensable dans les Alpes.

En deux cents ans, la nature a bien changé ; les glaciers ne font plus barrage aux eaux, mais tendent inexorablement à disparaître. Les dangers naturels qui suscitaient les plus grandes frayeurs de nos ancêtres ont fait place à des risques d'une autre nature. De nouvelles questions se posent avec le réchauffement climatique : jusqu'à quand l'eau de nos barrages pourra-t-elle alimenter nos usines hydroélectriques ? Jusqu'à quand nos torrents pourront-ils nourrir les canons à neige devenus si nécessaires au développement touristique hivernal dans nos régions ? La fonte du permafrost va-t-elle fragiliser nos montagnes et provoquer les dégâts que l'on a déjà connus dans d'autres vallées alpines ?

La commémoration de la débâcle du Giétro soulève des questions d'une brûlante actualité auxquelles nous sommes loin d'avoir toutes les réponses. À l'époque déjà, ceux qui tiraient la sonnette d'alarme ou qui professaient des idées jugées trop novatrices peinaient à se faire entendre. C'est hélas toujours un peu le cas aujourd'hui.

Antoine Cretton

DIALOGUE ENTRE LE PASSÉ ET L'AVENIR

Cette édition de *Bagnes Infos* est rythmée par deux points forts. D'un côté, la débâcle du Giétro, dont on commémore les deux cents ans ; de l'autre, les vingt-cinq ans du Verbier Festival. Ces deux événements vont rythmer l'été culturel de la vallée.

Le Giétro a déjà donné lieu à de nombreuses manifestations à la mi-juin, mais on pourra continuer, durant tout l'été, à découvrir les expositions du Musée de Bagnes, du couronnement de Mauvoisin et de la Maison des glaciers de Lourtier, dont la scénographie vient d'être renouvelée.

Pour le Verbier Festival, c'est une année particulière. Pour ses vingt-cinq ans, il propose un programme tout à fait exceptionnel avec une richesse incroyable de concerts et des manifestations « off » dans le cadre du VF Unlimited, qui regroupe les programmes Discovery et Fest'Off du Festival. Plus de 100 manifestations et activités de médiation culturelle gratuites et accessibles seront proposées pour toutes les générations.

Cette édition anniversaire est aussi extrêmement importante pour l'avenir du festival. Le président du Conseil de fondation du Verbier Festival, Peter Brabeck-Letmathe nous parle, dans ces pages, des défis à relever pour pérenniser le festival... ces vingt-cinq prochaines années.



Depuis sa création, il y a vingt-cinq ans, le Verbier Festival va de sommet en sommet.

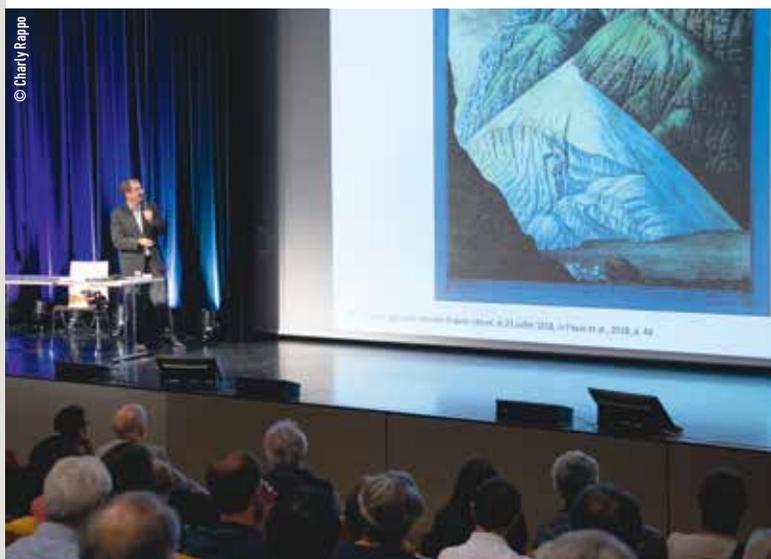
> NUMÉRO D'URGENCE : 027 777 11 50

Un service de piquet est à disposition des citoyens 24 h/24 h pour les problèmes ou dégâts concernant : Routes > Déneigement > Irrigation > Cours d'eau > Électricité > Eau potable > Égouts > Chauffage à distance

INFORMATIONS EN CAS DE CATASTROPHE : 0844 811 936

GIÉTRO 1818: LE VAL DE BAGNES SE SOUVIENT...

Du 14 au 17 juin, le val de Bagnes avait rendez-vous avec la science et avec ses souvenirs. Les manifestations de ces quatre jours ont toutes rencontré un franc succès.



« La débâcle a donné lieu à l'un des premiers grands travaux de correction de cours d'eau en Suisse », selon Emmanuel Reynard, professeur de géographie physique à l'Université de Lausanne.



Ambiance festive au pied du barrage de Mauvoisin.

Le 16 juin 1818, la rupture d'une énorme digue de glace au fond du val de Bagnes a causé l'une des pires catastrophes naturelles que le Valais ait jamais connues. Deux cents ans plus tard, la commune de Bagnes a décidé de commémorer ces événements de manière conséquente. « C'est une question de mémoire et de respect pour les victimes », ont relevé plusieurs orateurs lors de ces journées. Le public est venu en nombre participer à ces festivités, où n'ont manqué ni le soleil, ni l'émotion.

SOUS LE SIGNE DE LA SCIENCE

Un panel impressionnant de scientifiques suisses et étrangers est intervenu au cours de ces quatre jours. Lors du colloque des 14 et 15 juin, ils ont présenté leurs analyses sur les causes, le déroulement et les conséquences de la débâcle. Ces conférences, données à l'Espace Saint-Marc, ont été suivies chaque fois par une centaine de personnes. Dans le cadre de la journée officielle de commémoration de la débâcle, le matin du 16 juin, de nouvelles contributions ont été présentées, sous l'égide de la Société d'histoire du Valais romand. La reconstitution hydrologique de la débâcle, les moyens mis en œuvre pour prévenir la catastrophe et pour la surmonter, l'iconographie de l'époque, ont notamment été évoqués. Ces différentes contributions seront réunies dans une publication.

LA COMMÉMORATION

En souvenir de cet événement, tout le monde était invité, le samedi 16 juin, à parcourir le val de

Bagnes, de Mauvoisin au Châble, sur les traces de la débâcle. Le public a rejoint le barrage de Mauvoisin en fin de matinée pour s'y restaurer dans une ambiance festive. Les fanfares l'Avenir et la Concordia, les Fifres et tambours de Saint-Georges et l'ensemble Gargatuor ont animé les lieux et accompagné le public jusqu'au couronnement du barrage. À l'endroit même où le mur de glace a cédé, il y a tout juste deux cents ans, la partie officielle s'est déroulée en présence de nombreux invités. Cette foule dans ce lieu insolite rappelait le souvenir d'une autre journée mémorable: celle de l'inauguration du barrage, en 1958. Tout en la protégeant d'autres désastres, « cette construction a permis d'amener un peu de bien-être à la vallée, »

Plus de 200 personnes ont fait le déplacement pour assister aux ateliers organisés par la Murithienne.



a rappelé le président Éloi Rossier. Son allocution a été suivie de celles de la présidente du Grand Conseil, Anne-Marie Sauthier et du conseiller d'État Christophe Darbellay. La journée s'est poursuivie à Lourtier et Champsec, villages particulièrement touchés par la débâcle. À Lourtier, le public a pu découvrir la maison de feu Jean-Pierre Perraudin, qui abrite la nouvelle exposition permanente de la Maison des glaciers. À l'ombre de la vénérable demeure, le chœur l'Edelweiss a interprété quelques morceaux de son répertoire, entre deux allocutions. Puis les visiteurs ont mis le cap sur Champsec, pour une dernière station pleine d'émotion. Dans ce village qui porte encore les marques de la débâcle, cette journée coïncidait avec la fête patronale, organisée par la Jeunesse de Champsec. Les Cœurs-unis ont prêté leur voix, tandis que François Fellay interprétait un texte d'hommage intitulé « De la débâcle, je m'en souviens ».

ATELIERS « DÉCOUVERTE »

Dimanche 17 juin, La Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles, a organisé une série d'ateliers de terrain dans le haut val de Bagnes durant lesquels des experts se sont mis à la disposition du public. Ils étaient placés à cinq postes stratégiques, pour commenter les traces de la débâcle et discuter de la gestion du risque en montagne aujourd'hui. À Mauvoisin, Madzeria, Bonatchiesse, Lourtier et Champsec, ces scientifiques ont été mis à forte contribution, de même que les chauffeurs des bus navettes, qui ont voyagé toute la journée à plein !

Anne-Sylvie Mariéthoz

RETOUR EN IMAGES SUR UN MAGNIFIQUE WEEK-END

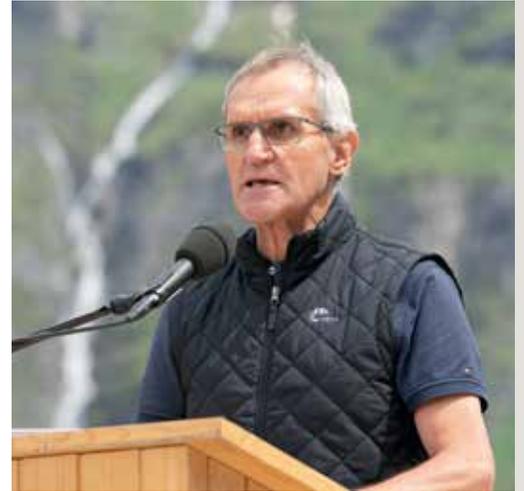
Allocutions, vernissages, animations musicales étaient au programme de la journée de commémoration du 16 juin. Le lendemain a été consacré aux ateliers découverte, entre Mauvoisin et Champsec.



Trois fifres de Lourtier. Les sociétés locales ont animé le repas à Mauvoisin.



Vers 15 h, tout le monde a rejoint le couronnement du barrage pour la commémoration.



« Bienvenus au cœur de la montagne, votre présence est un témoignage d'amitié », Éloi Rossier.



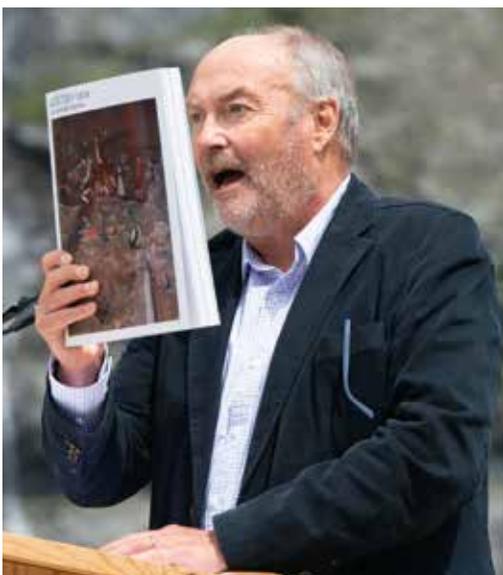
« Rien ne fut jamais simple à nos ancêtres. La montagne a toujours été objet de respect, de fascination mais aussi de crainte », Christophe Darbellay.



Les fifres, tambours et majorettes de Saint-Georges ont accompagné le public en musique durant tout le trajet.



Vernissage de l'exposition « Invitation to Disappear ».



Patrick Messeiller a fait une publicité enthousiaste pour le livre « Giétro 1818. La véritable histoire ».



Les fanfares l'Avenir et la Concordia se sont relayées entre les allocutions, avant d'interpréter ensemble l'hymne valaisan « Marignan ».



Le commissaire de l'exposition, Jean-Paul Felley et l'artiste Julian Charrière.

RETOUR EN IMAGES SUR UN MAGNIFIQUE WEEK-END



François Fellay a rappelé les ravages causés par la catastrophe à Champsec. Les décès, les cultures détruites et le bétail perdu ont été solennellement évoqués.



La Jeunesse de Champsec a tiré ses traditionnels coups de canon de la fête patronale de la Saint-Bernard.



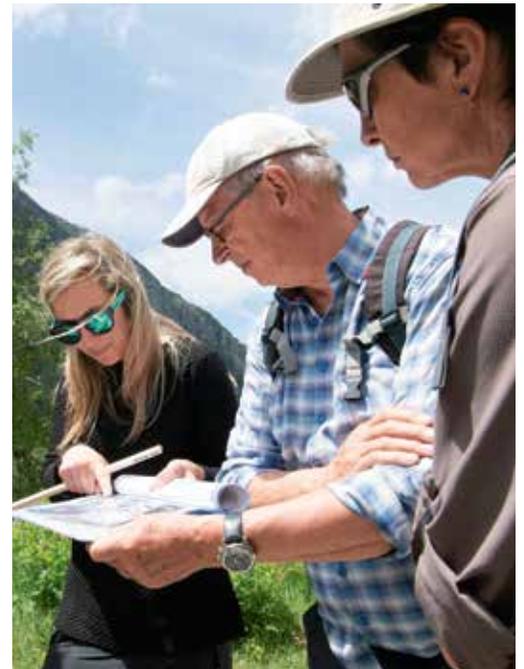
Les Cœurs-unis de Champsec ont interprété plusieurs de leurs chants, dont « Sery-Laly ».



Les sociétés de développement ont organisé les stands de restauration à Mauvoisin, le 16 juin et à Madzeria, le 17 juin, avec le renfort de bénévoles.



Le pont de Mauvoisin reconstruit en 1828, dix ans après la débâcle, sur les plans d'Ignace Venetz.



Ateliers du 17 juin. Anna Marx explique ses recherches sur les cernes dendrochronologiques, dans la zone de Bonnachiesse.



Christophe Lambiel présente les hypothèses concernant les amoncellements des blocs de roche de Bonnachiesse, vraisemblablement dus à la débâcle.



Une nouvelle scénographie a été inaugurée dans la Maison des glaciers à Lourtier.



Jean-Claude Praz raconte la naissance de la théorie glaciaire, des premières observations de Perraudin aux publications d'Agassiz.

FILM « 1818, LA DÉBÂCLE DU GIÉTRO »

«Quelle sacrée aventure!», «Ça sonne vrai», «On apprend des tas de choses». Plus de 600 personnes ont assisté à l'avant-première du film à l'Espace Saint-Marc, le samedi soir 16 juin. Et elles en sont ressorties plutôt enthousiastes.

Le projet a commencé à germer il y a trois ans dans la tête de l'auteur, Christian Berrut. Il a été séduit par «cette aventure humaine absolument incroyable, qui a frappé toute la population d'une vallée», marquée par des personnalités hors du commun, comme Perraudin ou Venetz. Pour lui, il a été tout de suite évident qu'il y avait matière à faire un film, mais comment raconter cette histoire? Assez vite, l'idée s'est imposée de mêler documentaire et fiction, afin d'intégrer certains enjeux scientifiques, liés à ces événements. Par le commentaire, mais aussi par la mise en scène de personnages bien incarnés, le film fait revivre des débats propres à l'époque. L'affrontement entre nouvelles hypothèses et croyances traditionnelles est en effet l'un des fils rouges de cette histoire.

Dès le début, le film ouvre la perspective et place la catastrophe dans le contexte plus large du climat planétaire. Le 5 avril 1815, l'explosion du Volcan Tambora en Indonésie est à l'origine d'une baisse de température sur le plan mondial. Alors que l'Europe vit déjà un Petit Âge glaciaire, elle connaît en 1816 une année sans été. Cette éruption a un impact sur l'avancement du glacier du Giétro, avec la suite que l'on connaît... Puis le spectateur est plongé dans la vallée de Bagnes, «son décor grandiose, ses nombreux territoires restés inchangés depuis l'époque». Les réalisateurs ont souhaité associer largement les habitants à ce tournage. «Il



La costumière Angelina Aomar arrange le col de Bernard May (Jean de Charpentier) sous le regard de Jean-Emile Fellay (Jean-Pierre Perraudin).

nous fallait l'accent de Bagnes dans ce film», souligne Christian Berrut. Plus de 120 figurants ont été sélectionnés au cours de trois week-ends de casting organisés à la salle de la Concordia. «Au fur et à mesure, on a senti une belle émotion dans la vallée et on a vu les gens s'approprier le film», a déclaré le réalisateur Michael Rouzeau de Filmic & Sons. Au final, il s'agit bien d'un film bagnard, où la

population s'est pleinement engagée: «On vous y retrouve, vous faites désormais partie de la belle famille du Giétro à jamais», a relevé le producteur Michel Deslarzes.

Anne-Sylvie Mariéthoz

Le film fera l'ouverture du Festival international du film alpin des Diablerets (4 au 11 août 2018). Sortie dans les salles prévue en septembre.

DES VINS CHARGÉS EN ÉMOTIONS ET EN SYMBOLES

À l'occasion de cette commémoration, deux vins ont été élevés dans les entrailles du barrage de Mauvoisin. Vingt barriques ont été entreposées à 1818 mètres d'altitude exactement, pour la durée d'une année.

Ces cuvées spéciales ont été mises au point par l'œnologue Luc Sermier de la Maison Provins. «Nous avons opté pour la petite arvine, cépage emblématique du Valais, et pour un assemblage inédit de diolinoir et de cabernet franc. Nous avons ici affaire à d'excellents vins de garde», précise l'œnologue. «L'élevage en altitude ralentit l'évolution du vin, tout en lui conférant davantage de fraîcheur et de fruits qu'un vin élevé en plaine», indique Luc Sermier. Les cuvées Mauvoisin 1818 dévoileront toutes leurs nuances d'ici deux à trois ans, selon lui. Cette «très belle expérience», qui lui tenait à cœur, permettra de constituer une banque de données sur le potentiel de garde et sur l'impact de l'altitude et des conditions d'hygrométrie sur l'évolution du vin.

- > Bouteille de 75 cl, CHF 36.–
- > Magnum 1,5 l, CHF 77.– avec caisse en bois
- > Carton avec 1 Mauvoisin blanc et 1 Mauvoisin rouge, CHF 69.–

En vente directement au Musée de Bagnes



Exposition Giétro 2018-1818 au Musée de Bagnes.

EXPOSITION GIÉTRO 2018-1818

Le Musée de Bagnes accueille une exposition temporaire sur le thème du Giétro, comme événement et aussi comme objet de mémoire.

Du 16 juin 2018 au 20 janvier 2019.

Du mercredi au dimanche, 14 h-18 h.

En juillet et août ouvert tous les jours 14 h-18 h.

Programme d'animations à consulter sur :

www.museedebagnes.ch

UN LIVRE EN DEUX VOLUMES

«Giétro 1818. La véritable histoire»

272 pages, CHF 36.–

Disponible en librairie, au Musée de Bagnes

et sur www.faimdesiecle.ch

«Giétro 1818. Une histoire vraie»

Parution le 11 novembre 2018

UN ÉTÉ DANS LE HAUT VAL DE BAGNES

Les commémorations de la débâcle devraient inciter plus d'une personne à se rendre dans le haut val de Bagnes, cet été, pour voir de plus près le site du départ de la catastrophe et pour profiter des nombreuses offres touristiques.



MAISON DES GLACIERS À LOURTIER
Depuis 1993, la maison d'habitation de Jean-Pierre Perraudin (1767-1858) paysan de Lourtier, autodidacte et fin observateur de la nature, est devenue la Maison des glaciers. La nouvelle scénographie de 2018 est tissée autour de l'observation du territoire alpin.

COURONNEMENT DU BARRAGE DE MAUVOISIN

Une balade aisée qui permet de voir le glacier du Giétro, de contempler la magnifique exposition de Julian Charrière et de parcourir le sentier historique qui raconte l'épopée que fut la construction du barrage.



PASSERELLE DE CORBASSIÈRE

Cette passerelle aux dimensions impressionnantes (210 m de long et 70 m de haut) relie les cabanes de Brunet et de Panossière en traversant la moraine du glacier de Corbassière. Empruntée lors de grands tours pédestres (comme le Tour des Combins), elle peut être également un but de randonnée pour une balade d'une journée.

VIA FERRATA DE MAUVOISIN

Sous le pont reconstruit par Ignace Venetz après la débâcle du Giétro, la via Ferrata traverse de spectaculaires gorges. D'une longueur de 600 mètres sur 2 tronçons de 250 m et 350 m chacun et dotée de plusieurs ponts, la via ferrata est ouverte au public du 1^{er} juillet au 31 octobre chaque année.



VERBIER INFINITE PLAYGROUND PASS

Le Verbier Infinite Playground Pass (VIP PASS) offre un accès privilégié à l'offre de loisirs du haut val de Bagnes. Deux propositions.

Le VIP PASS est délivré à tous les hôtes séjournant au minimum une nuit dans la région et s'acquittant de leur taxe de séjour.

DÉCOUVERTE DE LA VIA FERRATA DES GORGES DE MAUVOISIN ACCOMPAGNÉ PAR UN GUIDE DE MONTAGNE

Tous les mercredis

Nombre de personnes : min. 4 / max. 6, dès 6 ans

Programme

Départ à 8 h 45 devant l'Office du tourisme de Verbier et retour vers 13 h.

CHF 40.–
(au lieu de CHF 80.– sans VIP PASS).

Inclus avec VIP PASS :
guide + matériel + transport.

Cette offre n'est valable qu'une seule fois par séjour.

Réservation auprès des offices du tourisme de Verbier et du Châble sur présentation du VIP PASS.

BRUNCH À L'ALPAGE DE SERY - BRUNCH DANS UN CADRE IDYLLIQUE À PLUS DE 2200 M D'ALTITUDE COMPOSÉ DE PRODUITS DU TERROIR

Tous les mardis et jeudis

Nombre de personnes : min. 5 / max. 8

Visite commentée de l'alpage avec le président du consortium. Découverte des vaches d'Hérens dans les pâturages, halte bien méritée dans une ître pour déguster un succulent brunch dans un panorama à couper le souffle ! Le brunch se compose d'un assortiment de fromages d'alpage, de pain et confitures maison, de lait produit sur place et de jus de pomme local. Bonnes chaussures obligatoires. Pull chaud et veste coupe-vent recommandés.

Avantage VIP Pass : GRATUIT

Réservation auprès des offices du tourisme de Verbier et du Châble sur présentation du VIP PASS.

Pour en savoir plus : www.verbier.ch



POLITIQUE CULTURELLE DE BAGNES

En matière de culture, Bagnes s'est fixé des priorités et des axes stratégiques pour l'avenir. Les principes de cette politique culturelle ont été présentés au Conseil communal en février 2018.

La définition d'une vision communale en matière de culture faisait partie des objectifs de la précédente législature. À l'image du Valais, le secteur culturel n'a cessé de se développer ces dernières années dans la vallée. Il s'est enrichi de nouvelles propositions émanant notamment du secteur privé. Les institutions communales, bibliothèque et musées, ont dynamisé leur offre de leur côté, pour répondre à la demande d'un public toujours plus diversifié.

Le canton du Valais a élaboré plusieurs textes de référence ces dernières années, dont une nouvelle

Stratégie culturelle adoptée ce printemps. Dans la foulée, la commune de Bagnes a échafaudé sa propre stratégie culturelle pour son territoire. Cette vision a été élaborée par le biais d'une démarche participative, avec le concours d'acteurs culturels bagnards et d'intervenants extérieurs. Des groupes de travail se sont réunis pour examiner les spécificités de l'offre culturelle de Bagnes, ses forces et ses faiblesses. Le regard extérieur a été sollicité afin de nuancer cette analyse. Il s'agissait de dégager les priorités à poursuivre dans le contexte très particulier du val de Bagnes. La commune se caractérise notamment par ses contrastes – entre un centre

touristique cosmopolite et une zone protégée qui constitue la moitié de son territoire – par un riche patrimoine, ainsi que par une vie villageoise animée, où les sociétés locales jouent un rôle important. Elle est également marquée par une forte mobilité et une activité touristique constituant un pôle essentiel de son économie, influençant fortement la perception du lieu par ses habitants. Les intervenants ont élaboré leurs réflexions en tenant compte de ces différents points. Ces travaux ont été synthétisés sous la forme d'un plan général d'où ressortent des lignes de force et des volontés pour l'avenir.

Anne-Sylvie Mariéthoz

DEVENIR UN LIEU D'EXPÉRIENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN MONTAGNE

Par sa diversité, Bagnes offre un territoire idéal pour expérimenter de nouvelles approches culturelles.



La Rocklette est une invitation à revisiter le patrimoine naturel et culturel à travers la musique et permet d'attirer de nouveaux publics.

Perspective: créer un laboratoire de réflexion et d'action pour la culture et le tourisme.

LA CULTURE, UN MOTEUR DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le développement communal, touristique en particulier, s'appuie sur le renforcement du secteur culturel.



L'impact des événements culturels est démontré par le Verbier Festival.

Perspective: rapprocher les lieux culturels, comme la bibliothèque, de lieux très fréquentés des hôtes de la vallée, comme les commerces ou les offices du tourisme.

ADAPTER LES ACTIONS CULTURELLES AVEC DES MESURES INNOVANTES

À l'instar des technologies, les attentes du public évoluent. Les outils numériques modifient les pratiques artistiques, que ce soit dans la création, la diffusion ou la recherche.



La Fondation 3D invite les artistes à investir le territoire. James Capper, juin 2018.

Perspective: développer une plateforme internet pour l'ensemble de l'offre culturelle.

Qu'est-ce que la culture ?

Si l'on en croit un proverbe africain «C'est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité».

Ainsi donc un peuple, une collectivité, quelle que soit sa grandeur, vit de culture, sans quoi il meurt.

La commune de Bagnes ne fait bien entendu pas défaut à cette vérité. Elle a instauré une

politique culturelle qui s'articule autour de trois axes :

- Le soutien aux sociétés locales actives dans la musique, le théâtre, etc., qui forment plusieurs jeunes en les éveillant aux richesses culturelles. La commune souhaite ainsi renforcer le tissu social essentiel à la vie d'une communauté ;
- Le soutien aux manifestations organisées chez elle. La Commune promeut par là son image et

profite, si l'on pense par exemple au Verbier Festival, des retombées médiatiques la valorisant ;

- À travers son musée et ses maisons du patrimoine, sa bibliothèque et ses archives, elle met en valeur la richesse de son passé. Elle permet aussi à de jeunes artistes de mieux se faire connaître.

Éloi Rossier,
président de la commune de Bagnes

ASSURER UNE OFFRE CULTURELLE PERMANENTE POUR LES HABITANTS DE BAGNES

La culture crée du lien social et le lien social renouvelle la culture.



Nuit des Musées 2017, au Musée de Bagnes, lieu d'échange, de création et de transmission du patrimoine.

Perspective: proposer un programme culturel à l'Espace Saint-Marc.

ENCOURAGER LA FORMATION CULTURELLE

La commune veut soutenir les pratiques culturelles en renforçant l'accès aux formations.



Une cinquantaine de jeunes suivent une formation au sein des fanfares (L'Avenir et La Concordia).

Perspective: créer des espaces adaptés pour les cours de musique, comme le conservatoire.

Des artistes dans nos paysages

« Nous avons la chance de posséder une mosaïque de territoires très variés, où diverses cultures se côtoient. Ces secteurs sont investis de manières très différentes et offrent un terrain de jeu et d'expériences quasiment infini. Loin de l'effervescence de la station, la zone protégée du Haut du val de Bagnes gagne à être connue. Elle allie l'héritage du passé, par l'histoire liée aux glaciers et aux débuts du tourisme, à une nature préservée. L'intervention de nouveaux artistes chaque été dans ces paysages fascinants, permet de renouveler notre regard et de les apprécier encore mieux ».

Vincent Michellod, conseiller communal en charge du dicastère Tourisme, promotion touristique, culture, sports et jeunesse

Steve Bregy, nouvel administrateur de l'Espace Saint-Marc

Originaire de Rarogne, Steve Bregy est un parfait bilingue. Après un apprentissage de peintre en bâtiment, il effectue une première expérience au sein de l'armée suisse, puis intègre ensuite l'École suisse de tourisme à Sierre. Cette filière le captive « dans sa façon de lier la théorie à la pratique » et lui ouvre des portes. Après un stage auprès de la marque Valais, il rejoint Le Régent, le Centre de congrès de Crans-Montana, qu'il dirige durant trois ans. Par goût du sport il prend ensuite la tête du Centre sportif de Loèche-les-bains: affilié à Swiss Olympic, ce centre accueille en effet des équipes professionnelles et organise des camps d'entraînement, notamment de hockey, sa grande passion.

Entré en fonction début mai, Steve Bregy est désormais administrateur de l'Espace Saint-Marc au Châble. Cet espace dispose de « d'un fort potentiel », selon lui, « mais qui n'est pas encore reconnu à sa juste valeur ». Tout l'enjeu aujourd'hui est de repositionner cette structure à forte valeur ajoutée sur la scène du tourisme d'affaire (MICE) et culturelle du Valais, voire de la Suisse Romande. Parfaitement adapté à tout type de manifestation, l'Espace Saint-Marc doit rester un lieu de rencontre où se mêlent manifestations des sociétés locales, spectacles divers et événements professionnels. Selon lui « cette infrastructure a été construite pour les Bagnards et doit contribuer à soutenir le tourisme

de loisir ainsi que l'économie locale en créant une réelle valeur ajoutée. Les retombées économiques directes et indirectes ainsi générées profiteraient directement à l'ensemble de la destination Verbier-Val de Bagnes ». À court terme, la mission de l'administrateur consistera à professionnaliser les procédures organisationnelles internes tout en développant au maximum les collaborations avec les sociétés locales et prestataires régionaux. Dans la foulée il s'agira de créer une nouvelle ligne de communication sur cet espace dans le but de pouvoir passer à une prospection clientèle et culturelle plus active. Pour finir, notons que l'Espace Saint-Marc est rattaché depuis peu au Service de la culture dont l'un des objectifs est de programmer une saison culturelle en 2019.

Anne-Sylvie Mariéthoz



FUSION BAGNES-VOLLÈGES

Le 4 juin se déroulait à Verbier la dernière séance d'information consacrée à la fusion. Selon le calendrier prévu, les deux communes devraient voter sur cet objet en février 2019.



Témoignage d'Olivier Rieser, qui a participé à la commission des finances.

Bagnes et Vollèges collaborent déjà sur un certain nombre de points (écoles, sécurité, services industriels, etc.). Aussi, les deux conseils se concertent-ils chaque année pour échanger leurs expériences et trouver des solutions communes, a indiqué le président Éloi Rossier. Dans ces circonstances, puisque les deux municipalités sont habituées à travailler ensemble et bénéficient toutes deux d'une situation des plus satisfaisantes, pourquoi ne pas parler fusion? Ainsi le processus de réflexion a-t-il été lancé en 2015.

CALENDRIER

Un comité de pilotage, constitué des représentants des deux communes, a étudié la faisabilité

de cette fusion. Il a pu compter sur le concours de diverses personnes qui ont œuvré dans quatre commissions thématiques. «Ce fut un débat constructif, qui a souvent abouti à des solutions approuvées à l'unanimité», a salué Éloi Rossier. Le projet de rapport issu des travaux, a été présenté au Conseil général en mai, puis mis en ligne. Le public a pu, dès lors consulter ce document, adresser des remarques et des questions. Le rapport définitif sera rédigé sur la base de l'ensemble des réactions, recueillies sur le site et au cours des séances organisées à Vollèges, Chemin, Le Levron, ainsi qu'au Châble, Bruson, Lourtier et Verbier sur le thème «La fusion, discutons-en». Le but est d'aboutir à un document final à la mi-juillet, puis de soumettre la fusion au vote populaire en février 2019, pour une entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2021.

NOUVELLE ÉCHELLE

La commune et la bourgeoisie devront se prononcer de manière séparée, or il n'y a pas d'obstacle manifeste entre les bourgeoisies, selon le conseiller communal William Besse. La nouvelle entité, si elle voit le jour, totaliserait plus de 10 000 habitants (Bagnes: 8073 + Vollèges: 1942). Avec ce changement, elle deviendrait la première commune de montagne du Valais et se placerait sur le même plan que des villes comme Martigny, Monthey, Sion, Sière ou Crans. Plusieurs noms ont été proposés pour la désigner, comme «Curalla», ou «Bagnèges»; le choix s'est finalement arrêté sur «Val de Bagnes», qui reflète bien la nouvelle logique de territoire. Les 206 équivalents plein-temps que comptent les

deux communes seraient maintenus, ainsi qu'une permanence de service à Vollèges.

PERSPECTIVES

Si la fusion doit se faire, elle aura naturellement plus d'incidence pour la plus petite entité des deux. Vollèges y trouverait toutefois des avantages en termes de fiscalité, d'efficacité, de poids politique, ainsi que dans plusieurs secteurs où les subventions bagnardes sont plus généreuses (agriculture, jeunesse, construction). Les discussions, qui ont été assez nourries en fin de séance, ont mis en évidence certaines craintes des citoyens, concernant en particulier l'effet de centralisation, la bureaucratie, la perte d'identité. «Je comprends ces craintes, mais je suis convaincu que les communes de montagne doivent apprendre à mieux se défendre et qu'un tel rapprochement est de nature à nous renforcer plutôt qu'à nous faire perdre notre indépendance», a conclu Éloi Rossier.

Anne-Sylvie Mariéthoz



«Le débat a été animé, respectueux, sincère et ambitieux» selon Éloi Rossier, président de la commune de Bagnes.



CENTRE SPORTIF DE VERBIER

Journée portes ouvertes
le mercredi 18 juillet 2018 dès 11 heures.

Entrée libre dans la salle OM «omnisports».

Nous vous espérons nombreux et vous invitons, à cette occasion, à venir partager le verre de l'amitié.

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 3 avril au 29 mai 2018

> 3 avril 2018

Octroi du droit de cité de Bagnes

Le CC octroie les droits de cité suivants:

1. Leibovich Félix et son épouse Kumasawa Kumiko, Verbier
2. Trento Alessandra, Verbier
3. Araldi Alexandre, Verbier
4. Griffith Julian, Shadbolt Laura et leurs enfants, Griffith Clara et Griffith Hugo, Verbier.

Rural Hermann et Dumoulin

Le CC accepte de subventionner, selon la directive communale en vigueur, le projet d'agrandissement de MM. Hermann et Dumoulin.

Alpage du Vacheret

Le CC accepte de subventionner, selon la directive communale en matière agricole, l'achat d'un équipement de traite mobile, avec tank refroidisseur, pour le consortage du Vacheret.

Société de développement de Verbier

Le CC accepte le budget 2017-2018 de la Société de développement de Verbier prévoyant un total des recettes de CHF 3783000.–, des dépenses de CHF 3777500.– conduisant à un résultat positif de CHF 5500.–. Le CC valide également les comptes 2016-2017 de la Société de développement de Verbier présentant des recettes de CHF 3672066.–, des charges de CHF 3616474.– et un résultat positif de CHF 55592.–.

E-bike freeride world tour

Le CC accepte le soutien financier proposé par les acteurs touristiques de Verbier pour l'édition test de ce nouvel évènement E-bike et bike qui aura lieu en été 2018. Cette nouvelle manifestation d'envergure présente un planning pour les 5 éditions suivantes. Le futur soutien communal sera analysé sur la base du bilan de cette première édition test, de son potentiel de développement et de l'engagement des autres partenaires touristiques.

Antenne touristique à Fionnay

Pour accueillir les touristes dans le haut val de Bagnes, le CC met à disposition de la Société de développement du val de Bagnes l'ancienne école de Fionnay du 16 juin au 15 juillet pour les week-ends, du 15 juillet au 16 août à plein temps et du 17 août au 26 août pour les week-ends.

125^e anniversaire de la fanfare Concordia

Le CC décide de subventionner cette manifestation à hauteur de CHF 12500.–, conformément aux directives en la matière, avec un montant en espèce de CHF 7500.– et la mise à disposition de l'Espace Saint-Marc pour un montant de CHF 5000.–.

Atelier des terroirs, Vollèges

Le CC accepte de soutenir le comité de rénovation du four banal de Vollèges par un montant de CHF 10000.–.

> 10 avril 2018

Bâtiment de la Providence

Le CC valide le plan financier du projet de mises aux normes sécuritaires 2018-2022 du bâtiment de la Providence de Montagnier devisé à CHF 3798800.–. Le financement principal provient de la Fondation de la Providence et de l'État du Valais et le solde est réparti entre les communes de l'Entremont sur la base de leur population. La participation de la commune de Bagnes pour cette période 2019-2022 s'élèvera à CHF 199121,70.

> 17 avril 2018

Comptes 2017 de la Municipalité

Le CC approuve à l'unanimité les comptes 2017 de la Municipalité de Bagnes.

Le total des charges sans amortissements (y compris les services généraux) s'élève à CHF 87338390.– et pour un total des revenus de CHF 126842690.–. La marge d'autofinancement s'élève ainsi à CHF 39504300.– pour un excédent de financement net de CHF 3880957.–, après investissements. Les amortissements s'élèvent à CHF 26206673.–, si bien que l'excédent de revenus s'élève à CHF 13297627.–.

Le total des dépenses d'investissements se monte à CHF 37620433.–, pour des recettes de CHF 1997090.–, d'où un investissement net de CHF 35623343.–.

Les comptes 2017 ont été présentés et approuvés au Conseil général le 13 juin dernier, comme objet de sa compétence.

Service communal des Contributions

Le CC accepte la convention de collaboration proposée à la commune de Saillon. Cette dernière donne mandat au service des contributions de Bagnes de taxer, contre rétribution forfaitaire, les contribuables salariés de Saillon.

Règlement de soutien à l'hôtellerie

Le CC accepte les dernières modifications apportées à ce règlement qui peut être adressé aux services cantonaux pour préavis. Il sera ensuite présenté au Conseil général pour approbation et au Conseil d'État pour homologation.

RH-TP – Service de la voirie

En remplacement d'un poste vacant suite à la réorganisation du Service de voirie, le CC nomme Hervé Fellay comme collaborateur à 100 % dès le 1^{er} août 2018. Hervé Fellay, futur employé communal, devra démissionner du Conseil général, les deux fonctions n'étant pas compatibles.

RH-TP – Service des Routes & Cours d'eau

Suite au départ à la retraite de Jacques May, le CC nomme Maurice Besse comme collaborateur à 100 % avec effet au 1^{er} juin 2018.

Parcelles n° 10357 et 10359 à Versegères, propriétés de Bernard Bochatay

Le CC accepte la proposition de vente de M. Bochatay de ces deux parcelles et des bâtiments qui s'y trouvent. Ces deux parcelles jouxtent directement la nouvelle école de Versegères et permettront entre autres de doubler la surface prévue du préau. Un droit d'habiter sera accordé à la famille de M. Bochatay pour lui permettre de rester dans leur maison le temps d'emménager ailleurs.

Patente

Le CC octroie à Thomas Etridge l'autorisation d'exploiter l'enseigne Vie Montagne à Verbier.

Directive hélicoptère pour le travail aérien commercial

Le CC approuve la directive hélicoptère pour le travail aérien commercial publiée au *Bulletin Officiel* du 23 mars 2018 et qui se trouve sur le site internet www.bagnes.ch.

Fondation Ambassadeur Marcel Luy

Le CC confirme son soutien de CHF 2500.– pour l'exercice 2018 de la fondation, en rappelant que cette dernière vient en soutien aux bourgeois nécessiteux de Bagnes et de Sion sur la base des recommandations de ProSenectute.

> 1^{er} mai 2018

Octroi du droit de cité de Bagnes

Le CC octroie les droits de cité suivants:

1. Amaral Galvao Maria de Lurdes, Verbier
2. Girault Claude et son épouse Anne, Le Sappey
3. Gomes Lopes Joël, Bruson
4. Pereira Carvalho Daniela, Le Châble
5. Pereira Carvalho Diana, Le Châble

Indivis de Milles

Pour corriger une erreur administrative survenue au registre foncier, le CC accepte de régulariser la propriété des Indivis de Milles, copropriété à raison d'un tiers chacune des trois bourgeoisies de Bagnes, de Liddes et d'Orsières.

Désaffectation partielle du cimetière

Le CC décide de désaffecter une partie du quartier 12 du cimetière qui concerne les tombes n°s 1 à 60 datant des années 1984 à 1986 pour laisser place aux nouvelles tombes cinéraires à la ligne.

RH – Cadastre

En raison d'une restructuration des services des Bâtiments et du Cadastre, le CC engage pour une durée déterminée d'une année, à compter du 1^{er} septembre 2018, Lyne Dumoulin à raison de 40 % au cadastre et 20 % pour le Service des bâtiments.

Société de développement du val de Bagnes

Le CC approuve les comptes 2016-2017 présentant des recettes de CHF 374537,77, des charges de

CHF 284694,23, pour un résultat positif de CHF 89843,54.

Badminton Verbier

Le CC accepte les statuts du Badminton Club de Verbier, société sportive pouvant bénéficier du soutien communal conformément aux directives en la matière.

Charity Night

Le CC accepte une subvention de CHF 3800.– permettant aux organisateurs de cette manifestation caritative, qui s'est déroulée en avril dernier, de louer l'Espace Saint-Marc.

Terrain de football synthétique au Châble

Le CC prend acte avec satisfaction que le terrain de football synthétique du Châble ne comprend pas de produits nocifs évoqués par la presse pour certains terrains de football dans le canton.

> 15 mai 2018

Patentes

Le CC octroie les autorisations d'exploiter suivantes:

- L'enseigne Château Swiss à Verbier à Philipp Horath.
- Restaurant Chez Eddy à Bruson (Raclett'house) à Romuald Baillifard.

Dégâts liés aux intempéries de janvier à mars 2018

Le CC a demandé un crédit complémentaire de CHF 600000.– au Conseil général, qui l'a approuvé le 13 juin dernier, pour assumer des travaux n'entrant pas dans les budgets ordinaires. Ce montant prévoit CHF 350000.– pour le Service des travaux publics et CHF 250000.– pour le Service forestier. En sus de ce soutien communal, la bourgeoisie a accepté un montant supplémentaire de CHF 100000.– pour financer des dégâts aux forêts bourgeoises.

Kando Events

Cette société a organisé l'hiver dernier des événements type « pique-nique de luxe » sur le domaine bourgeoisial sur le secteur La Chaux. En tenant compte du nombre d'événements, le CC fixe la location annuelle forfaitaire à CHF 4000.–.

Alpage de Corbassière

Le CC accepte de reconduire le contrat de location à Yves Bruchez, actuel exploitant de l'alpage.

Transport des écoles primaires de Bagnes

Le CC accepte le surcoût des charges des transports publics nécessaire pour répondre au postulat du

Conseil général demandant que tous les élèves aient une place assise dans les cars, dans un souci de sécurité.

> 22 mai 2018

Conseil général

Le CC accepte la démission du Conseil général de Benjamin Deslarzes. Un courrier a été adressé aux parrains de la liste PDC afin de trouver son remplaçant.

> 29 mai 2018

Octroi du droit de cité de Bagnes

Le CC octroie les droits de cité de Bagnes suivants:

1. Hawes Camilla, Le Châble
2. Shashivari Haki, son épouse Mahmudije et ses enfants Jetlir, Lirim, Elisa
3. Shashivari Jetmir, Le Châble
4. Wardle Claire, Verbier

RH - Centre sportif

Le CC nomme Arnaud Colard et Jacky Farquet aux postes de collaborateurs d'entretien à 100 % au Centre sportif.

Trophée des Combins

Le CC décide un soutien de CHF 2500.– au Ski Club Grand Combin pour l'organisation du Trophée des Combins, qui se tiendra les 4 et 5 août 2018.

La Lanterne magique

Le CC accorde un soutien de CHF 300.– à l'association la Lanterne magique, qui fait découvrir le cinéma aux enfants de 6 à 12 ans de la région de Martigny, dont certains de Bagnes.

Le Bocto 2, Résidence artistique à Versegères

Le CC décide un soutien de CHF 2000.– à l'association « L'Espace d'en Bas » pour l'organisation d'une résidence artistique à Versegères du 27 juillet au 6 août 2018.

Midnight Bagnes

Suite au succès rencontré par l'organisation de ces soirées pour les jeunes bagnards, le CC accepte de renouveler, aux mêmes conditions, la convention de collaboration avec IdéeSport pour le projet « Midnight Bagnes », pour les trois prochaines années. Le soutien communal annuel s'élève à CHF 25000.–, auquel s'ajoute celui de la commune de Vollèges, à hauteur de CHF 5000.–.

Développement du site de Curala – procédure d'appel à investisseurs

Le CC a constitué il y a deux ans une commission ad

hoc composée de représentants communaux et de mandataires spécialisés pour mener à bien une procédure d'appel à investisseurs pour le développement de l'ensemble du site de Curala. Un cahier des charges précis a été arrêté, prévoyant notamment des infrastructures hôtelières, commerciales, des appartements protégés, des appartements en location, des espaces bien-être et des parkings privés. En parallèle, un programme d'investissements publics a été intégré, proposant les infrastructures routières, un parking de grande capacité, l'aménagement des rives de la Dranse, les différents aménagements publics usuels et l'organisation d'une gare routière. Des exigences financières très strictes ont été imposées aux investisseurs pour s'assurer de la viabilité économique de leur projet.

Après plusieurs présentations et sur la base des recommandations du comité d'évaluation, le CC a désigné le groupement « ARCHIPEL » comme lauréat de la procédure d'appel à investisseurs, conformément aux conditions figurant dans le règlement et cahier des charges de la mise au concours, conditionné à l'acceptation préalable d'un catalogue de recommandations et contraintes complémentaires. Le groupement d'investisseurs et de financement du groupe ARCHIPEL est composé de plusieurs caisses de pension – la Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment du Valais, la Caisse de pension de la construction du Valais, la Prévoyance santé Valais et la Caisse de prévoyance du personnel de l'État du Valais – et des investisseurs Mountain Resort et Prisma Previous.

Par ailleurs, les mandataires annoncés pour l'élaboration de ce projet sont les suivants:

- Groupement architectes et urbanistes: FIMA architecture SA et G. COMINA SA.
- Groupement d'ingénieurs: LBI (Lattion Bruchez ingénieurs) et SD Ingénierie.
- CVS-E-MCR: Tecsa.

Ce projet a été présenté au Conseil général en date du 18 juin dernier. Il sera amené en temps voulu à approuver les modalités financières de la mise à disposition du foncier pour les parties privées du projet, d'approuver dans les processus budgétaires usuels des montants nécessaires aux infrastructures publiques et de valider la modification partielle du plan de zone. Le CC a voulu une approche globale de l'ensemble du développement du site de Curala allant de la gare TMR et de Téléverbier SA jusqu'au

Décision du Conseil général du 16 mai 2018

Réuni en séance le 16 mai 2018, en présence de 31 membres, le Conseil général a pris la décision suivante:

1. Il accepte à l'unanimité l'abandon de la procédure de modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal sur les constructions et les zones (RCCZ) - Ransou: zone touristique T3 et zones mixtes M7 & M8.

site des arènes de Probé pour avoir une vision d'ensemble du développement futur tant des infrastructures publiques que privées. Ce projet fera l'objet d'une présentation détaillée lors d'une prochaine édition de *Bagnes Infos*.

Parking des Marais Verts: expertise complémentaire de l'Inspection cantonale des finances

Une première expertise du bureau Irbis Consulting a été présentée au CC le 20 mars dernier concernant l'investissement communal dans le parking des Marais Verts. Elle a été également présentée au Conseil général et figure sur le site internet de la

commune de Bagnes (www.bagnes.ch). Pour compléter l'analyse de ce dossier, en particulier sous l'angle du respect des dispositions de la Loi sur les communes, la commission de gestion et le bureau du Conseil général ont demandé, en collaboration avec le CC, à l'Inspection cantonale de Finances de vérifier les points suivants:

- 1) si le processus décisionnel a été respecté tant au niveau de l'exécutif, que du législatif;
- 2) si l'équité a été respectée dans les échanges de foncier rendus nécessaires par la construction du parking et formalisés par la conven-

tion de 2009, signée entre la Commune et les partenaires de la Résidence Alex;

- 3) si les factures que la commune a payées relèvent bien toutes du parking public et non pas des commerces privés attenants, construits par les partenaires de la Résidence Alex;
- 4) si le crédit d'engagement a été respecté selon le cahier des charges présenté.

Le résultat de cette expertise est attendu pour le courant de l'été 2018. Une information sera donnée dans la prochaine édition de *Bagnes Infos*.

Adjudications du 1^{er} avril au 29 mai 2018

DATE	DOMAINE	LIEU / SECTEUR	TYPE DE TRAVAUX	ENTREPRISE	ÉTAT
03.04.18	Amén. territoire	Curala / Le Châble	Étude d'un concept de stationnement	Citec SA	En cours
03.04.18	Centre sportif	Verbier	Mobilier du futur restaurant provisoire	Anthamatten Meubles	Terminé
03.04.18	Bourgeoisie	Versegères	Travaux forestiers de la 2 ^e étape pour Epeney / Versegères	Sylvapro SA	Terminé
03.04.18	Bâtiments	Le Châble	Étude d'installation électrique de la transformation de la Maison de commune	Emeltec Sàrl	En cours
03.04.18	Bâtiments	Le Châble	Étude chauffage-ventilation-sanitaire de la transformation de la Maison de commune	Michellod Clausen SA	En cours
17.04.18	Centre sportif	Verbier	Mandat architecte pour restaurant provisoire	Philippe Bruchez SA	Terminé
17.04.18	Bâtiments	Verbier	Mise en conformité du chauffage chalet Naïade	Fellay Pierre	En cours
17.04.18	TP et environ.	Verbier	Travaux d'amén. du chemin de la Pleyeuse - Secteur Haut	Gaillard Stanislas	En cours
17.04.18	TP et environ.	Verbier	Travaux d'amén. du chemin de la Pleyeuse - Secteur I	Gaillard SA	Terminé
17.04.18	TP et environ.	Verbier	Travaux d'amén. du chemin du Grand Pré	Vaudan SA	Automne
17.04.18	TP et environ.	Verbier-Village	Travaux d'amén. du chemin de la Lui	Gaillard Stanislas	Automne
17.04.18	TP et environ.	Versegères	Travaux d'amén. du chemin de Dion	Gaillard SA	Terminé
17.04.18	TP et environ.	Sarreyer	Travaux de réfection du pont des Adziettes aux Mayens de Sarreyer	Manenti-Farquet SA	En cours
17.04.18	TP et environ.	Sarreyer	Travaux de réfection du pont du Rosay à Sarreyer	Gaillard SA	En cours
17.04.18	TP et environ.	Dranse	Mandat d'étude du plan d'aménagement de la Dranse à Bagnes	Groupement BG Ingénieurs-Conseils SA, Moret & Associés SA, HydroCosmos	En cours
17.04.18	Énergies	Verbier	Travaux de génie civil du chantier « Séparatif Médran »	Jérémy Dorsaz SA	En cours
17.04.18	Énergies	Le Châble	Travaux spéciaux d'assain. des canaux du décanteur de la STEP	Mega SA	Automne 2018
17.04.18	Bâtiments	Champsec	Travaux d'assain. du dallage et les retombées de la place au Musée Gard	Manenti-Farquet SA	Terminé
17.04.18	Bâtiments	Verbier	Réfection des douches de l'école de la Comba	Michel Jacquier SA	Été 2018
17.04.18	Bâtiments	Lourtier	Réfection du radier de la gare des Glariers	Pierre Bruchez Sàrl	Automne 2018
17.04.18	Bâtiments	Lourtier	Réfection de la porte de la gare des Glariers	May Joris SA	Automne 2018
01.05.18	Tourisme et cult.	Le Châble	Matériel d'éclairage pour le Musée de Bagnes	LUCE-MS SA	Terminé
01.05.18	Bâtiments	Bruson	Gestion du projet et de mesure, contrôle et régulation changement de la chaufferie de l'école de Bruson	Altis	Automne 201
01.05.18	Bâtiments	Verbier	Travaux de menuiserie	Tim Morend	En cours
01.05.18	Bâtiments	Charançon	Travaux de WC	Carroz SA	En cours
15.06.18	Bourgeoisie	Versegères	Honoraires pour le suivi du projet Epeney / Versegères	Grenat Sàrl	En cours
15.05.18	Énergies	La Chaux	Travaux de génie civil - conduite les Neyres-La Chaux	Victor Bruchez SA	Automne 2018
15.05.18	Énergies	Vacheret	Travaux de génie civil pour la prise 6 de l'aqueduc	Gaillard SA	Automne 2018
15.05.18	Énergies	Tournelle / St-Jean	Travaux de génie civil pour les chambres 9 et 10 de l'aqueduc	Mamenti-Farquet SA	Été 2018
15.05.18	Énergies	La Chaux	Travaux de génie civil - captage de la Chaux	Manenti-Farquet SA	Automne 2018
15.05.18	Énergies	La Chaux	Travaux d'assainissement du captage de la Chaux	Mega SA	Automne 2018
15.05.18	Énergies	Tintaz / Verbier	Travaux de génie civil - conduite la Tintaz	Vaudan SA	Automne 2018
15.05.18	Énergies	Louvie	Travaux d'exécution et de fourniture des barrières pour la couronne et la passerelle du barrage de Louvie	Gailloud Métal SA	Été 2018
15.05.18	Énergies	STEP du Châble	Fourniture, pose et raccordement de la cuve pour petit-lait - STEP	Techplast SA	Automne 2018

MAISON DE COMMUNE route de Clouchèvre 30	HORAIRES		TÉLÉPHONE
	Matin	Après-midi	
> Secrétariat communal	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 00
> Affaires sociales et santé publique, Bureau de Bagnes route de Clouchèvre 28	lu 8 h - 11 h 30 ma-je-ve 8 h - 11 h 30 me 8 h - 11 h 30	14 h - 19 h 14 h - 16 h	027 777 11 05
> Aménagement du territoire	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 12 31
> Écoles publiques	lu-ma-je-ve 7 h 30 - 12 h me 7 h 30 - 11 h 30	13 h 30 - 17 h 30 13 h 30 - 17 h 30	027 777 13 20
> Service des bâtiments	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 23
> Service du cadastre, agriculture	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 24
> Service des constructions	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 75
> Service des contributions	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 14
> Service du contrôle interne	sur rdv	sur rdv	027 777 12 33
> Service de la culture	sur rdv	sur rdv	027 777 11 49
> Service des finances	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 17
> Service police, santé, sécurité	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 12 41
> Service forestier, (appelez avant de passer)	été: lu-ve 7 h - 12 h hiver: lu-ve 8 h - 12 h	13 h - 17 h 13 h - 17 h	027 776 23 53
> Service des infras. publiques, Verbier	sur rdv	sur rdv	027 777 12 31
> Service de la prot. civile, Martigny	sur rdv	sur rdv	027 721 27 22
> Service des ressources humaines	sur rdv	sur rdv	027 777 12 29
> Service des travaux publics et environnement, place de Curala 5	lu-ve 8 h - 12 h	14 h - 17 h	027 777 11 50
> Service de sécurité et environnement	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 34
> Office de la population, route de Clouchèvre 28, 1934 Le Châble	lu 8 h - 11 h 30 ma-jeu-ve 8 h - 11 h 30 me 8 h - 11 h 30	14 h - 19 h sur rdv 14 h - 16 h	027 777 12 32
> Office du tourisme du Châble, chemin de la Gare 2			027 775 38 70
> Office du tourisme de Verbier, place centrale 2, 1936 Verbier	8 h 30 - 12 h	13 h - 17 h 30	027 775 38 88
> Services Industriels, place de Curala 5	lu-je 8 h - 12 h ve 8 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 30 13 h 30 - 17 h	027 777 11 50
> SEDRE SA, place de Curala 5			027 777 12 00
> SOGESA, place de Curala 5			027 777 11 40
> GECAL SA, place de Curala 5			027 777 12 55
> net+ Entremont, place de Curala 5	lu-sa 8 h - 12 h	lu-ve 13 h 15 - 18 h	027 777 12 12

NUMÉROS D'URGENCE

URGENCE FEU : 118
POLICE SECOURS : 117
SECOURS SANITAIRE (AMBULANCE) : 144

Un service de piquet est 24 h/24 h à disposition des citoyens lorsqu'ils constatent un problème ou un dégât concernant :

Routes, cours d'eau, déneigement, irrigation, eau potable, égouts

> appelez le 027 777 11 50

Électricité (SEDRE SA)

> appelez le 027 777 12 00

Télé réseau, internet, multimédia (net+ Entremont)

> appelez le 027 777 12 12

Chauffage à distance (Gecal SA)

> appelez le 027 777 12 55

UN JOUR EN TRAIN POUR 40 FRANCS

La commune de Bagnes met en vente 6 billets CFF par jour. Vous pouvez voyager dans toute la Suisse en deuxième classe en empruntant :

- > les trains CFF ;
- > les cars postaux ;
- > certaines lignes de navigation.

Le prix est de CHF 40.- par billet valable un jour. Pour tous renseignements et/ou réservations, veuillez nous contacter au 027 777 11 00.

Vous pouvez consulter la disponibilité des billets sur le site de la commune www.bagnes.ch sous la rubrique « Billet CFF ».

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veuillez s'il vous plaît annoncer **tous** vos changements d'adresse à l'aide de ce bulletin.

Nom _____ Prénom _____

ANCIENNE ADRESSE

Rue _____ N° _____

Nom du bâtiment _____ Étage _____

NPA/Localité _____

Téléphone _____ N° du logement _____ Nbr de chambre(s) _____
(celui qui est indiqué sur le bail à louer ou sur la porte)

Mail _____ Téléphone _____

À ENVOYER SOUS ENVELOPPE À :

Office de la population, Changement d'adresse, Commune de Bagnes, Route de Clouchèvre 28, 1934 Le Châble VS ou par mail à officedelapopulation@bagnes.ch

LE VERBIER FESTIVAL FÊTE EN BEAUTÉ SES VINGT-CINQ ANS

À l'occasion de son 25^e anniversaire, le Verbier Festival propose un programme absolument unique pour une fête sans précédent. Quelques coups de cœur et un panorama du programme des manifestations gratuites.

VF Unlimited regroupe les programmes Discovery et Fest'Off du Festival. Plus de 100 manifestations et activités de médiation culturelle gratuites et accessibles seront proposées. Il y aura des activités pour toutes les générations.

EN ALTITUDE: LA CHAUX

L'année dernière, les concerts de La Chaux ont connu un très grand succès. Cette année, deux concerts d'orchestre en plein air se dérouleront à nouveau dans un décor enchanteur.

L'Orchestre des Jeunesses Musicales Suisse

Vendredi 03.08, 14h - 15h

Verbier Festival Chamber Orchestra

Samedi 04.08, 14h - 15h

STORYTELLERS

Invitation à une introduction à la musique classique à travers un monde imaginaire et des histoires célèbres mises en musique.

PIERRE ET LE LOUP

Dimanche 29.07, 13h 30 - 14h, cinéma

CENDRILLON

Mardi 31.07, 14h - 15h, salle des Combins

AFTER DARK

Au-delà des frontières esthétiques et des codes habituels du concert classique, les événements After Dark sont des expériences hors normes à vivre dans les bars et clubs de Verbier... et d'autres lieux encore tenus secrets.

LES PETITS FESTIVALIERS

Les enfants et les adolescents de 4 à 14 ans bénéficieront d'une offre extraordinaire durant le VF Unlimited.

MUSIC IN MOTION

Le VF Unlimited vous invite à partir à la découverte de Verbier et de son patrimoine dans des randonnées guidées accompagnées d'une bande sonore live.

OPEN AIR

Des concerts décontractés de 30 minutes sur la Place Centrale.

RÉPÉTITIONS OUVERTES

Les meilleurs jeunes musiciens au monde, âgés de 15 à 18 ans, font leurs armes au Verbier Festival Junior Orchestra.

TALKS & DOCS & FILMS

Programme de conférences d'avant-concert et de conversations sur la musique et ses liens avec notre vie quotidienne, comprend aussi des documentaires et longs métrages.



THE LAB

Concerts de musique contemporaine, électronique et classique.

GABRIEL PROKOFIEV

Vendredi 20.07, 22h 30: ouverture des portes
Gabriel Prokofiev crée une musique qui embrasse et défie les traditions classiques occidentales.

CABARET CONTEMPORAIN

Dimanche 29.07, 22h 30 ouvertures des portes

Transposer la force, la variété et l'hypnose d'un live électro à un groupe de cinq musiciens acoustiques, c'est l'expérience que mène Cabaret Contemporain.

SECRET CONCERTS

Ces quatre concerts intimistes se déroulent dans des lieux tenus secrets jusqu'au matin du concert.

L'identité des artistes n'est révélée qu'au début du concert.

FENÊTRES SUR L'ORCHESTRE

En fin de soirée, à neuf reprises, une fenêtre de musique de chambre sur les musiciens des Verbier Festival Orchestras est ouverte à l'Église de Verbier. Le lundi 23.07 à 22 heures, cette fenêtre s'ouvre sur le MIAGI Youth Orchestra d'Afrique du Sud composé de 90 jeunes musiciens d'origines différentes avec un talent commun.

ACADEMY

Découvrez les plus grands artistes en devenir. Une centaine de master class gratuites de l'Academy sont proposées à Verbier et ailleurs en Valais par de jeunes musiciens classiques triés sur le volet.

ÉCHECS

Durant le VF Unlimited, les passionnés d'échecs pourront jouer des parties simultanées et un tournoi. Une initiation pour les enfants est aussi proposée.

ATTENTION > pour beaucoup des animations, une inscription préalable est nécessaire. Tous les renseignements et le programme complet se trouvent sur : <https://www.verbierfestival.com/vf-unlimited/>

PETER BRABECK-LETMATHE : un globe-trotter installé à Verbier

Peter Brabeck-Letmathe dirige le Conseil de fondation du Verbier Festival. Le résident de Verbier nous parle de son programme pour la 25^e édition et des défis d'avenir du Festival.



Peter Brabeck-Letmathe devant le tout nouveau Pilatus PC-24 qu'il vient d'acquérir et qui est basé à l'aéroport de Sion.

« Les concerts du 25^e anniversaire du Verbier Festival seront vraiment mémorables. Je n'ai jamais vu, ailleurs dans le monde, un programme aussi ambitieux. C'est un événement unique. Le Verbier Festival est devenu l'un des tout grands événements classiques au niveau mondial. »

Dans son bureau de Vevey, l'ancien CEO de Nestlé, aujourd'hui président émérite du groupe et président du Conseil de fondation du Verbier Festival, ne cache pas son enthousiasme pour l'édition qui commence le 19 juillet. « Le grand défi, pour le public, est de faire des choix, tant le programme est dense. À Verbier, si vous le souhaitez, vous pouvez écouter de la musique de neuf heures du matin à une ou deux heures le lendemain matin. »

Il sera à Verbier pour l'ouverture du festival, avant de repartir le 30 juillet pour l'un des nombreux voyages qui ponctuent son existence. « Je serai bien sûr présent à l'inauguration et j'irai écouter des concerts. J'ai également de nombreuses activités liées au Conseil de fondation et je participerai aux conférences sur la philanthropie. Ces moments sont importants pour rencontrer nos sponsors et des personnes qui ont exprimé leur intérêt pour être plus présentes dans le Festival. Je participerai aussi à la réunion des familles : elles sont des supports indispensables. »

Jeune, Peter Brabeck, a joué du piano. « J'aurais aimé être chef d'orchestre, mais je n'avais pas le talent,

alors j'ai trouvé autre chose », sourit-il. Né en Autriche il y a 74 ans, Peter Brabeck a fait toute sa carrière au sein du groupe Nestlé : il a été directeur général de l'entreprise durant onze ans et président du Conseil d'administration durant douze ans.

Il a découvert Verbier dès son premier voyage en Suisse, en 1968, et a tout de suite été frappé par l'endroit. « Je suis fan de montagne depuis que je suis tout petit. En 1967, j'ai fait partie de la première expédition autrichienne dans l'Hindou Kouch ». Avant d'acheter un chalet à Verbier, il y a dix ans, il a d'abord possédé un appartement à Siviez. Il a décidé de s'installer à Verbier en 2008, lorsqu'il a quitté la direction générale de Nestlé. En voyage durant 80 % de l'année, il profite de se ressourcer dans notre vallée. Il fait du ski, du VTT et de la peau de phoque. « Je sors très peu quand je suis à Verbier. Comme je suis si souvent en voyage, je suis très heureux de rester tranquille dans mon chalet. Le centre de Verbier me paraît déjà presque trop animé », sourit-il.

Lors de notre rencontre, le 20 juin, il revenait d'un voyage à Dallas à bord de son tout nouveau jet Pilatus PC-24 : « Cet avion est le 4^e de la série et le premier vendu en Europe. Il est basé à l'aéroport de Sion. » Où on peut le louer. Peter Brabeck aime piloter depuis longtemps : pour ce vol vers Dallas, il était accompagné d'un instructeur pour prendre en main l'appareil.

Charly Veuthey

> 2 QUESTIONS

> QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS DU VERBIER FESTIVAL POUR L'AVENIR ?

L'un est clairement commercial : trouver des financements auprès des sponsors pour assurer un tel niveau de qualité est de plus en plus difficile. Le deuxième, à plus long terme, est de trouver les solutions adéquates pour pérenniser le festival pour les vingt-cinq prochaines années.

Aujourd'hui, le fondateur, Martin Engstroem, joue un rôle prépondérant par son action et par son réseau. Il faut dépersonnaliser la manifestation en l'institutionnalisant : la commune et le canton doivent se l'approprier. Aujourd'hui, le Verbier Festival Orchestra donne des concerts en Chine, avec un immense succès ; les conférences de presse organisées à Pékin et à Moscou réunissent un grand nombre de journalistes... Le festival est un ambassadeur formidable de cette région. L'une des tâches du Conseil de fondation est de faire prendre conscience de cette importance aux personnes de ce canton.

> POURQUOI AVEZ-VOUS ACCEPTÉ DE PRENDRE LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL DE FONDATION ?

J'habite à Verbier depuis huit ans et je voulais être actif en faveur du lieu où je vis. J'avais identifié les défis dont j'ai déjà parlé et je voulais apporter ma contribution pour pérenniser cette manifestation. Pour l'institutionnaliser, j'ai renouvelé la gouvernance en créant des commissions autour de personnalités de la région, comme Éloi Rossier, Jean-Albert Ferrez ou Julien Schoenlaub, qui travaillent étroitement avec le management. Je prépare également le passage à une présidence limitée à trois ou quatre ans. Je veux que le Festival organise une succession régulière à sa présidence : j'aimerais qu'une personne puisse entrer dans le Conseil comme vice-président, puis qu'il préside avant de devenir un « post-président », afin d'assurer une continuité. Les personnes sont limitées dans le temps : la durée de vie d'un festival n'a, elle, pas de limite.

IMPRESSUM

Tirage à 4300 exemplaires
Parution 4 fois par an
Journal d'information de l'administration communale de Bagnes
Rédacteurs de cette édition :
Anne-Sylvie Mariéthoz, Charly Veuthey
Responsable de la publication :
Groupe presse et information
Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble
Concept et réalisation graphique :
www.laligne.ch
Impression :
Publprint, Verbier
Imprimé sur papier FSC respectant l'environnement